

Ce qui change dès le 1^{er} avril en France voisine

Grand Genève Pneus d'hiver, aides sociales, prix du gaz, produits à la nicotine: plusieurs nouveautés entrent en vigueur. Tour d'horizon.

Aymeric Dejardin-Verkinder

Découvrez les nouveautés administratives et légales qui entrent en vigueur à compter de mercredi en France. Les Suisses et les frontaliers domiciliés dans l'Hexagone sont aussi concernés.

— Pneus d'hiver

L'obligation d'équipement des véhicules en pneus d'hiver, chaînes ou chaussettes, en vigueur dans une trentaine de départements montagneux, dont les Alpes et le Jura, prend fin au 31 mars. Elle reprendra le 1^{er} novembre 2026.

— Trêve hivernale

Active depuis le 1^{er} novembre dernier, la trêve hivernale se termine ce 31 mars, marquant la reprise des expulsions locatives, notamment pour impayés. En 2025, plus de 30'000 ménages ont été expulsés, rappelle «Le Figaro».

— Aides sociales

À partir du 1^{er} avril, plusieurs aides sociales augmentent de 0,9%, en ligne avec l'inflation moyenne observée en 2025. Cette revalorisation annuelle concerne notamment le revenu de solidarité ac-



Ester Paredes

Le barème de l'impôt est relevé de 0,9% en 2026, en ligne avec l'inflation.

tive (RSA), l'allocation aux adultes handicapés (AAH), l'aide personnalisée au logement (APL), ainsi que d'autres prestations destinées aux ménages les plus modestes.

Concrètement, le RSA atteint désormais 653,33 euros par mois, tandis que l'AAH passe à 1042,62 euros. Les montants de l'APL et des allocations familiales évoluent aussi, mais restent variables selon les revenus, la com-

position du foyer et la situation de logement.

— Déclaration d'impôt sur le revenu

Dès le 9 avril, les contribuables pourront consulter, vérifier et compléter leur déclaration de revenus 2025 préremplie en ligne sur impots.gouv.fr. La version papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas ef-

fectuer cette formalité sur internet. Cette déclaration permet de calculer l'impôt sur le revenu. La date limite tombera entre fin mai et début juin selon le département de résidence.

En 2026, le barème de l'impôt est relevé de 0,9%, en rapport avec l'inflation. Applicable aux revenus perçus en 2025, il reste progressif, avec plusieurs tranches d'imposition: 0% jusqu'à 11'600 euros; 11% de 11'601 à 29'579 euros; 30% de 29'580 à 84'577 euros; 41% de 84'578 à 181'917 euros; 45% au-dessus de 181'917 euros.

— Prime d'activité

Dès mercredi, la prime d'activité est augmentée d'environ 50 euros par mois en moyenne. Inscrite dans la loi de finances pour 2026, cette mesure vise à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux revenus modestes. Environ 3 millions de personnes sont concernées par cette hausse.

Le montant accordé continue de varier selon la situation de chaque foyer. Les revenus du bénéficiaire ne doivent toutefois pas dépasser les 2000 euros net mensuels pour une personne seule et 3450 euros net mensuels pour un

Plusieurs produits nicotinés à usage oral seront interdits dès ce mercredi, notamment les sachets de nicotine, les billes, certaines gommes, pastilles et liquides.

couple avec deux enfants dont un seul membre travaille.

— Prix du gaz

Au 1^{er} avril 2026, le prix repère du gaz naturel recule légèrement par rapport à mars, avec une baisse de 0,70%. Cela représente environ 0,1 centime de moins par kilowattheure, selon les estimations du médiateur national de l'énergie.

En moyenne, le prix repère s'établit désormais à 0,139 euro par kWh TTC. Il atteint 0,135 euro pour les usages liés à la cuisson et à l'eau chaude, contre 0,104 euro par kWh TTC pour les foyers qui utilisent le gaz pour se chauffer.

— Produits à base de nicotine

Plusieurs produits nicotinés à usage oral seront interdits en France dès ce mercredi, notamment les sachets de nicotine (aussi appelés «pouches»), les billes, certaines gommes, pastilles et liquides. Cette mesure vise à limiter des produits jugés particulièrement attractifs pour les jeunes et susceptibles d'entraîner une forte dépendance.

En revanche, cette interdiction ne concerne pas les substituts nicotiniques utilisés pour arrêter de fumer, comme certains médicaments ou dispositifs médicaux.

— Chèque énergie

Le chèque énergie sera distribué dès mercredi aux foyers éligibles, avec un calendrier différent selon les départements. Dans l'Ain et en Haute-Savoie, l'envoi est prévu entre le 13 et le 20 avril.

Cette aide, versée automatiquement à de nombreux ménages modestes, sert à régler des dépenses d'électricité, de gaz ou de bois de chauffage. Son montant varie selon les ressources et la composition du foyer. En 2025, il allait de 48 à 277 euros.